

## BESOIN D'AIDE

---

Par Profil supprimé Postée le 05/08/2017 00:02

Bonjour je poste ce message pour recevoir de l'aide .

Je m'appelle Killyan j'ai 16 ans et mon petit frère 12 . Mon père âgé de 44 ans est un alcoolique et il sème un conflit dans notre maison . Moi mon frere et ma mère sommes à bout . Le soir dès qu'il arrive à la maison à 17h15 il se met à boire du Ricard des que nous avons le dos tourner ,ma mère elle arrive à 18h donc il est profite . Il nit avoir but alors qui sens le Ricard a 3km et bafouille , se répète bref sont comportement est totalement différent. Il évite par tout les moyens le sujet, on retrouve des bouteilles de cachet dans les placard il dit que cest pas lui donc sa doit être le chien qui les boit et les cache . Des que l'ont lui parle de son problème avec l'alcool il s'énerve rejete la fautes sur les autres (ma mère et moi) car "on le saoul" . Il nous dis que l'on doit ce remettre en question ,il nous fais la morale , bref tout ce qu'il ne fais pas . Je n'en peux vraiment plus de cette situation ma mère non plus il ne cherche pas à ce faire aider donc c'est un jeux sans fin .  
Merci de votre aide je vous en serais énormément reconnaissant .

---

### Mise en ligne le 07/08/2017

Bonjour,

Votre message montre très clairement le mal-être familial causé par l'alcoolisme de votre père, qui refuse de le reconnaître. C'est une situation très difficile à vivre et à gérer pour les adultes et plus encore pour les enfants..

Dans ce type de situation quand il s'agit de parler avec la personne qui boit l'expérience montre que dès qu'on parle d'alcool la personne concernée coupe court à la discussion parce que se sentant incomprise et jugée.

En revanche, il est important de maintenir des occasions de dialogue, peut-être lors de sorties ou à d'autres moments, pour que votre père et vous puissiez échanger et qu'il puisse vous en dire davantage s'il y est prêt.

A aucun moment vous n'avez fait allusion à un quelconque danger encouru par votre petit-frère, par vous ou votre mère en lien avec le comportement alcoolique de votre père. Cela est positif mais n'enlève en rien la pénibilité et la lourdeur de la situation. Aussi, nous vous suggérons de faire appel au soutien familial accordé à l'entourage dans les centres d'alcoologie. Il s'agit d'une aide et d'un accueil spécifiques pour la famille afin qu'elle puisse aider à son tour le proche alcoolique. Nous vous avons mis le lien des adresses utiles de notre site pour y avoir accès.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin. Vous pouvez proposer à votre mère de nous contacter également si elle le désire.

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service